

La Lettre du Conseil Municipal

Roquetoire



onformément délibération adoptée à 🖊 l'unanimité au conseil municipal du 30 juin dernier. toutes les associations aui utilisent une salle communale ont signé une convention avec la mairie pour pouvoir reprendre leurs activités. Nous tenons à souligner l'implication et l'engagement pris par les président(e)s et les bénévoles de chaque association.

Ensemble. restons mobilisés!



vec la crise de la COVID-19, la rentrée scolaire 2020-2021 a été particulière. Depuis le 3 septembre, 239 enfants sont scolarisés à Roquetoire, encadrés par la Directrice Mme LEROUX et les enseignant(e)s.

ouveau! Emplacement réservé pour le bus scolaire sur le parking rue de Mametz pour une meilleure accessibilité et une mise en sécurité des enfants et des accompagnants.

outes les équipes sont mobilisées pour la mise en œuvre du protocole sanitaire de l'Education Nationale (du 9 juillet 2020). Tous les jours, du lundi au vendredi, l'ensemble des lieux de vie du groupe scolaire sont nettoyés et désinfectés par le personnel communal.

Ouverture de la mairie :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi:

de 14 h à 18 h

Mercredi: de 9 h à 12 h Mairie: 03 21 39 05 07

mairie-roquetoire@wanadoo.fr

Vous voulez rencontrer Mme le Maire ou les adjoint(e)s ? n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.21.39.05.07 Page Facebook officielle :

Agence postale:

ouverte du lundi au vendredi : de 14 h à 18 h

Site officiel de Roquetoire:

www.roquetoire.fr vous y trouverez toutes les informations concernant la vie de la commune, des entreprises, des services, des associations...



Roquetoire actualités



Les citoyens référents sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants de leur secteur. La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun

cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance de leur secteur ou de la commune.

Nom	Prénom	Téléphone
Pruvost	Fréderic	0785076046
Bernard	Philippe	0686893059
Savary	Gilles	0672199630
May	Jean Michel	0688653838
Nourry	Daniel	0628155435

Dès que possible, une rencontre sera organisée avec la gendarmerie d'Aire-sur-la-Lys pour informer les habitants et présenter les référents citoyens et leurs missions.





Le centre aéré a fonctionné cet été du 6 juillet au 7 août, pour les enfants de 4 à 10 ans.

Pendant les vacances de Toussaint, le centre ouvrira du 19 au 23 octobre 2020 Pour les enfants de 4 à 10 ans Inscriptions en ligne sur le portail de l'UFCV

http://portail-animation. ufcv.fr/accueil-loisirsroquetoire/ En raison des consignes en vigueur pour la gestion de la crise de la COVID-19, la bibliothèque est ouverte le **mercredi** de **14 h à 19 h,** jusqu'à nouvel ordre.

La bibliothèque de Roquetoire appartient au réseau des 27 bibliothèques de la CAPSO, regroupant 26 bibliothèques communales et 1 bibliothèque d'agglomération localisée à Saint-Omer.

Depuis septembre 2019, votre inscription dans l'une de ces bibliothèques vous donne

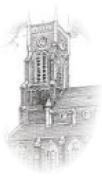
accès à l'ensemble d'entre elles.

Pour vous inscrire, rien de plus simple!

Les personnes bénévoles seront heureuses de vous rencontrer, réaliser votre carte et échanger avec vous pour répondre à toutes vos questions.

L'inscription est gratuite pour les résidents de la CAPSO et les demandeurs d'Emploi.

La Lettre du Conseil Municipal



L'éalise :

Sécurité
intérieure
de l'église:
travaux sur
l'ouverture
des portes en
vue de correspondre aux
attentes de la
commission

de sécurité, passée en 2017. La porte de la sacristie donnant sur l'extérieur doit également être changée car elle ne s'ouvre pas dans le sens de l'évacuation. Un devis auprès d'une entreprise locale a été intégré dans la demande de subvention déposée le 15 septembre. La sécurité incendie doit également être mise en place : installation par une entreprise locale agréée de blocs sécurité électriques et pose de panneaux réglementaires (issues de secours, sens d'évacuation, etc...) en cours.

← A l'extérieur de l'église : sécurisation provisoire du collatéral nord par la pose de barrières avec un affichage annonçant le risque de chute de pierres. Les travaux concernant cette partie de l'église ont fait l'objet d'une nouvelle étude et ont été intégrés dans la demande de subvention déposée auprès de la Préfecture.



Tribunal administratif:

Suite à l'audience qui s'est déroulée au tribunal administratif de Lille le 8 septembre dernier, en présence de Mme le Maire et de Mme Patricia Wasselin, la notification de jugement confirme le rejet de la requête en annulation qui avait été déposée par M. Hermant le 20 mars dernier.



Rue de Cochendal

Aménagement d'un accès piétonnier rue de Cochendal pour sécuriser en priorité la circulation des enfants qui doivent se rendre à l'arrêt de bus de la rue d'Aire.





Eclairage public:

l'ensemble du réseau d'éclairage public a été rétabli le 15 septembre dernier. Plusieurs dysfonctionnements ont été constatés et les services municipaux ont travaillé pour les résorber.



Brûlage des déchets :

Sur l'ensemble du territoire de la Région Hauts de France, le brûlage des déchets verts produits par les ménages (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles, etc.) est interdit par les 5 règlements sanitaires

départementaux. Brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagés. Par ailleurs, si les feux sont mal contrôlés, ils peuvent entraîner des incendies.

La Lettre du Conseil Municipal

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, UN ENJEU MULTIPLE

Infolys.fr est un dispositif de sensibilisation à la gestion de la ressource en eau et au risque d'inondation développé par le Symsagel*. Depuis Janvier 2020, y sont régulièrement proposés des contenus informatifs, pédagogiques et des outils pour échanger avec des spécialistes. Son déploiement sur internet et les réseaux sociaux à destination des habitants du Bassin Versant de la Lys est rendu possible grâce à l'ensemble des acteurs du territoire : communes www.infolys.fr/#le-territoire, institutions et associations www.infolys.fr/#les-partenaires

* À PROPOS DU SYMSAGEL

Créé le 22 décembre 2000, le SYMSAGEL est un Établissement Public Territorial de Bassin. Il a pour mission la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des zones humides sur le bassin versant de la Lys. www.sage-lys.net

Journées du Patrimoine :

Visite commentée de l'église par le **Comité** d'Histoire de Roquetoire le dimanche 20 septembre après-midi. Circuit commenté de la chapelle May et de la source Saint-Michel par l'association Roq'Atout Cœur les samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, environ 60 personnes ont participé à ces 2 manifestations et ont pu apprécier, grâce aux bénévoles, les trésors de ces 2 sites!



Du samedi 17 au lundi 19 octobre

Fête foraine: sur le parking de la salle des sports, les forains seront présents, dans le respect du protocole sanitaire lié à leur activité.



Dimanche 18 octobre: Jucasse d'octobre La roquestorient Dimanche B octobre Dimanche B octobre Dimanche B octobre A octobre Remise MESURES COVID DECITHION DECITHION

Lundi 19 octobre:

Lors de sa réunion du 28 juillet dernier, le CCAS a pris la décision **D'ANNULER LE BANQUET DES AÎNÉS** pour protéger la santé de nos aînés et suivre les recommandations nationales en matière de gestion de la crise de la COVID-19 sur le territoire. Le choix s'est donc porté sur la distribution d'un colis exceptionnel à tous les aînés, seuls ou en couple, au moment des fêtes de fin d'année. L'ensemble des membres du conseil municipal sera associé à la fabrication et à la distribution de ces colis.

ANNULÉ

Remise des diplômes aux médaillés du Travail et l'Harmonie concert de Fanfare de Roquetoire : ces 2 manifestations ont été annulées dès la parution des arrêtés préfectoraux du 2 octobre interdisant les rassemblements plus de 30 personnes dans tous les établissements recevant du public. Elles seront programmées dès que la situation sanitaire le permettra.

Octobre 2020 I.P.N.S. Crédit Adobe Stock

Ensemble, restons mobilisés

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage









La Lettre du Conseil Municipal